



Accueil > Région > Monde-France > Sports > Sorties > Vidéos > Le Blog

Accueil > France - Monde

le 12/05/2009 à 04h15

## Comment concilier vie familiale et travail



La première crèche interentreprises d'Alsace a ouvert ses portes à Wittenheim, en janvier. Archive Darek Szuster

La gestion du temps est une préoccupation majeure des familles, quand les deux parents travaillent. Deux ans d'enquête de l'Institut national d'études démographiques (Ined) montrent que, dans leur grande majorité, les entreprises se disent prêtes à aider leurs salariés à concilier vie de famille et vie professionnelle. Mais seulement 2 % d'entre elles offrent, par exemple, des places en crèche d'entreprise, la grande majorité préférant proposer à leurs employés des aides financières. Dans le même temps, les entreprises multiplient, au nom de la flexibilité, les horaires de travail non standard qui compliquent davantage l'agenda des familles. D'autres s'efforcent toutefois d'aller au-devant des besoins familiaux de leur personnel, telle Activis, à Mulhouse. Tous les problèmes ne viennent toutefois pas des employeurs. Les couples doivent aussi adapter le partage des tâches entre l'homme et la femme, qui reste déterminé par des comportements traditionnels.

Le dossier de Simon Barthélémy, Pour mieux comprendre, en page 3



Accueil > Région > Monde-France > Sports > Sorties > Vidéos > Le Blog

Accueil >

le 12/05/2009 à 04:15

## Entreprises « family-friendly »



Une charte et des guides de bonnes pratiques donnent aux employeurs des recettes pour aider leurs salariés dans leur vie de famille.

Chez Activis, une société mulhousienne de 34 salariés, on drolote les parents : « **Jamais de réunion importante le mercredi ni tard le soir, et on évite les formations internes pendant les vacances scolaires** », indique sa responsable administrative, Dominique Hetsch. « **Et comme nous sommes dans le secteur du Web, les salariés peuvent facilement travailler chez eux lorsque leurs enfants sont malades.** »

Activis applique ces règles depuis longtemps, mais les a rendus visibles en signant, le 7 mai dernier, la charte de l'Observatoire de la parentalité. Plus de 120 entreprises, représentant 1,5 million de salariés, ont adhéré à ces principes de bon sens et qui ne coûtent pas chers : éviter les réunions de bon matin et le soir, ou offrir à ses salariés la possibilité de choisir des plages de temps libre.

« **Mais le vrai chantier à mener, c'est que la parentalité soit prise en compte par les managers** », indique Jérôme Ballarin, président de l'Observatoire, « **et c'est difficile en temps de crise.** »

François Fatoux, DR

« Pour permettre aux hommes de mener une vie de famille, il faut mettre en cause le culte du présentisme, selon lequel le temps de présence est plus jugé que le travail effectivement réalisé », précise François Fatoux, délégué de l'Orse (Observatoire sur la responsabilité sociale des entreprises, qui diffuse une brochure sur les bonnes pratiques de conciliation). « **Il faut être exemplaire au plus haut niveau : quand un DRH part tôt le soir, il libère ses salariés d'une forme d'autocensure, de crainte, réelle ou pas, du regard des collègues et du management.** »

L'Orse fait aussi la promotion de dispositifs existants mais peu connus des entreprises. Par exemple, des mutuelles finançant pour les salariés le recours à des professionnels de la petite enfance en cas d'enfant malade.

Mais quid des services de garde réclamés par les salariés ? « **On ne compte que 5000 lits dans les crèches d'entreprises, pour une demande de 300 000 places** », reconnaît François Fatoux. « **Car cela coûte cher et il faut être sûr que la crèche sera occupée sur le long terme.** »

Mais, depuis 2004, l'offre se développe grâce au crédit d'impôt famille, notamment sous la forme de crèches interentreprises, gérées par des sociétés spécialisées. »

Avec seulement une dizaine de salariés parents de tous âges, mais aussi quelques jeunes qui auront bientôt des enfants, Activis fait des démarches pour créer une telle structure dans le Parc des collines. Un atout de plus pour fidéliser ses troupes.